Lyon : structures et activités de la XIII région économique

Autor(en): **Phélip, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

STRUCTURES ET ACTIVITÉS DE LA XIIIe RÉGION ÉCONOMIQUE

par Robert Phélip
Président de la Chambre de commerce de Lyon et
de la XIIIe Région économique

La treizième région économique s'étend sur six départements : Ain, Ardèche, Drôme, Loire, Haute-Loire, Rhône.

Sa population a été chiffrée à 2.673.139 habitants par le recensement de 1954, pour une superficie d'environ 30.000 kilomètres carrés.

La treizième région comprend sur son territoire certaines zones surtout agricoles. L'élevage et la viticulture tiennent une large place dans ses ressources. Certains produits agricoles de la région bénéficient d'une grande réputation (vins de Beaujolais et de la vallée du Rhône, volailles de Bresse...).

La treizième région est cependant de nature principalement industrielle et commerciale.

Il ne saurait être question de décrire d'une façon complète, dans un cadre nécessairement restreint, la structure économique de cette région. Les études qui suivront apporteront d'ailleurs des informations précises concernant les branches professionnelles les plus importantes.

Le présent article n'a donc d'autre objet que de donner une vue d'ensemble des principales activités industrielles et commerciales de la treizième région.

Dans le groupe des *industries textiles*, la *soierie* occupe une place importante. Il s'agit là d'une industrie essentiellement lyonnaise. Elle a pour objet la fabrication de tissus de soieries, le terme « soieries » étant entendu dans le sens le plus large et les matières employées étant non seulement la soie mais également la rayonne, la fibranne, la shappe, et souvent aussi le coton utilisé comme trame dans certains tissus.

La soierie lyonnaise utilise environ 44.000 métiers ainsi qu'une main-d'œuvre de l'ordre de 40.000 personnes. Cette industrie réalise un très important chiffre d'affaires à l'exportation. Ses principaux débouchés extérieurs sont : la Grande-Bretagne et ses Dominions, l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les Pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark), l'Égypte et le Liban.

La région lyonnaise tient également une place de premier plan dans la production française de textiles artificiels, rayonne et fibranne puisque la presque totalité des textiles synthétiques (environ 9.000 tonnes de nylon en 1955) vient d'usines situées sur son territoire.

L'industrie textile stéphanoise, surtout spécialisée dans le tissage des rubans, des tissus élastiques, des tresses et lacets, est largement exportatrice ; ses ventes à l'étranger représentent environ 30 % de son chiffre d'affaires total.

Parmi les industries dont le fonctionnement est étroitement solidaire de l'activité de la soierie, il convient particulièrement de mentionner :

— le moulinage principalement localisé dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme, et surtout orienté actuellement vers l'ouvraison du nylon et des fibres synthétiques en général;

— les établissements de teintures, impressions et apprêts situés pour la plupart dans les circonscriptions des Chambres de Commerce de Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Villefranche.

Le *tissage de coton* est surtout développé dans la région roannaise. La production du groupe cotonnier Roanne-Thizy représente environ le dixième de la production nationale.

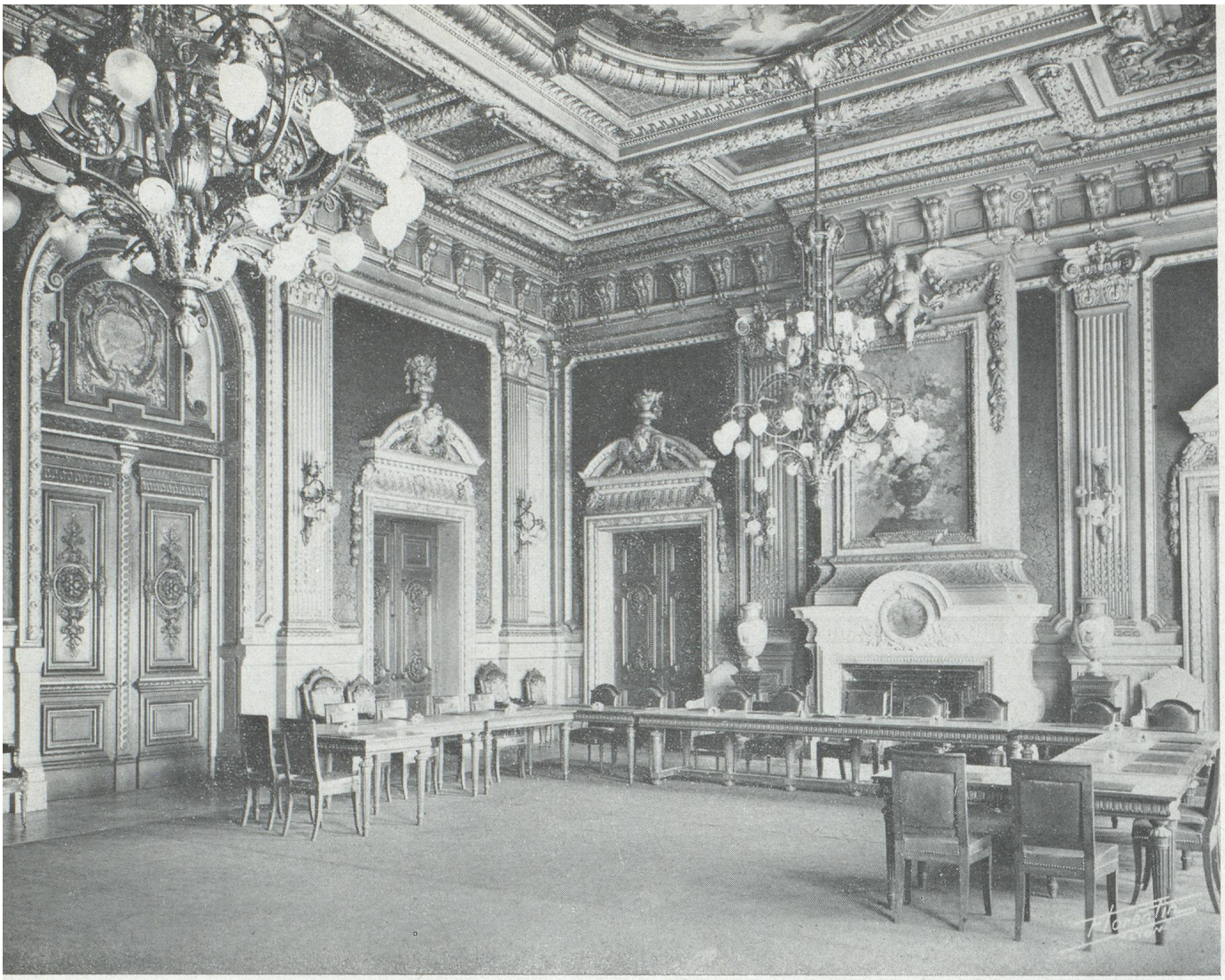

La salle des séances de la Chambre de commerce de Lyon
(Photo Florentin)

Nombreux sont les établissements qui relèvent des *industries de la confection*. Sans énumérer la gamme des articles qu'ils produisent, nous nous bornerons à rappeler :

— l'importante industrie des vêtements de travail de Villefranche;

— la bonneterie de la région de Roanne qui a réalisé en 1955 un chiffre d'affaires de l'ordre de 15 milliards;

— l'industrie de la dentelle du Puy.

L'industrie minière est représentée dans la treizième région par le bassin houiller de la Loire dont la production annuelle est de l'ordre de 3,5 milliards de tonnes. Cette production est très variée et comprend toute la gamme des charbons depuis les anthracites jusqu'aux charbons gras. Les charbons extraits sont cependant surtout des charbons de forge et des charbons à gaz.

La région de Vienne, Chasse, Givors et Firminy compte plusieurs hauts fourneaux *producteurs de fonte*.

La *sidérurgie* est représentée dans le département de la Loire par quelques entreprises importantes.

L'*industrie métallurgique* de la région lyonnaise proprement dite est surtout développée dans le domaine de la construction électrique et mécanique.

Villefranche est un centre important de production de tracteurs agricoles.

La région stéphanoise comporte également une industrie de construction mécanique spécialement active dans la branche des armes et cycles.

Les usines de *produits chimiques et pharmaceutiques* de la banlieue sud de Lyon tiennent une place très importante parmi les entreprises de ce secteur industriel. En particulier, pour les matières colorantes, la fabrication d'un seul des établissements spécialisés dans cette branche, représente 20 % de la production française.

L'*industrie de transformation des matières plastiques* de la région de Bourg est en grand développement.

Il existe encore sur le territoire de la treizième région de nombreuses autres industries parmi lesquelles il convient notamment de signaler l'*industrie du bâtiment* et les activités qui s'y rattachent (chaux, ciment, tuileries) actuellement en plein essor, l'*industrie des cuirs et peaux* représentée essentiellement par la tannerie et la mégisserie des régions d'Annonay et du Puy et dans le domaine de l'alimentation, des productions souvent réputées telles que les marrons glacés de la région d'Aubenas, les produits de régime de Villefranche...

En ce qui concerne enfin les activités commerciales, il y a lieu d'indiquer qu'en 1954, le nombre des établissements commerciaux situés sur le territoire de la région pouvait être approximativement évalué à :

— 8.000 pour les grossistes et groupements de commerçants;

— 68.000 pour les détaillants.

Dans le commerce de détail, l'alimentation venait en tête quant au nombre des points de vente, avec près de 27.000 établissements.

Ce rapide panorama de la région, s'il ne peut prétendre donner une énumération exacte des multiples activités qui se sont implantées sur le territoire de la treizième région, permet néanmoins d'apercevoir, à travers cette gamme étendue de productions, les éléments qui assurent à cette région son équilibre et sa prospérité. A l'heure actuelle, l'économie de la treizième région semble nettement orientée dans la voie de l'expansion. La poursuite de ce mouvement est cependant subordonnée à la réalisation d'un certain nombre de conditions. En particulier, du fait de la place qu'occupent les ventes à l'étranger dans l'activité de plusieurs industries, le maintien de l'aide à l'exportation apparaît indispensable.
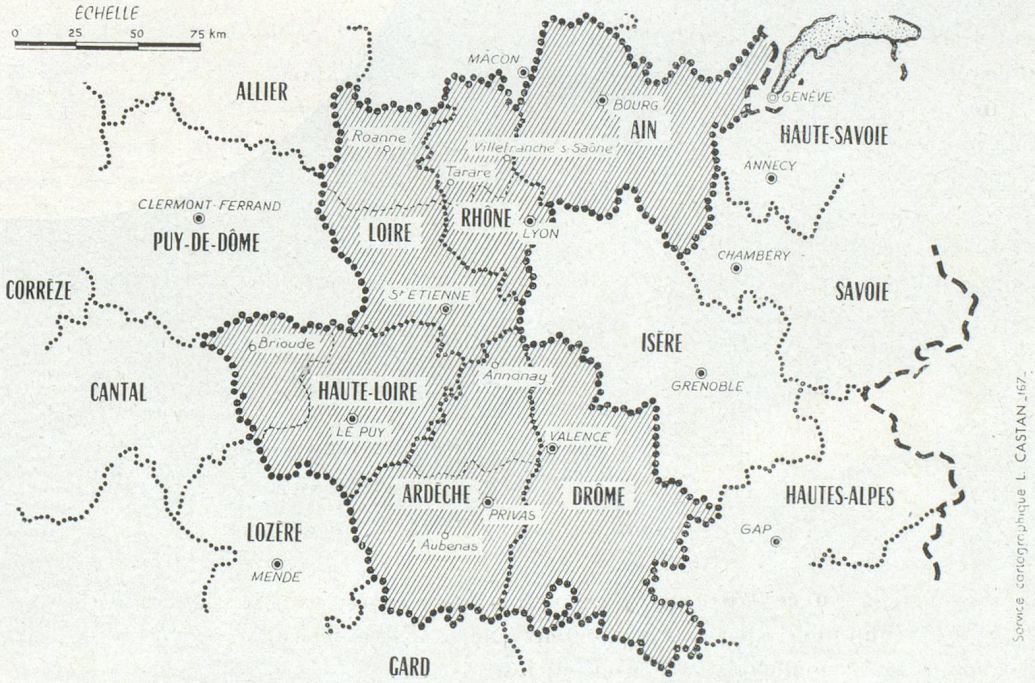
Robert Phélip.